



Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 28 février 2015

Association France Cricket (AFC)

Le 28 février 2015 au Centre Culturel Jean Cocteau, 91090 Lisses.



Ouverture de séance à 10h40



1. Émargement



Présents : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ) ; Joseph OLIBER (JO) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Peter TOWNSEND, S-G ACCSO (PTow) ; David BORDES (DB) ; Lise MATANGA (LM)



Absents excusés : Balaji CADIRVELOU (BC) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Michael SELIG (MS) ; Miriam ROMERO (MR) ;



Absents non-excusés : Shravan VILAPAKKAM (SV) ; Dawi MARIO LIBOUBAN (DM) ;



Quorum atteint (6 sur 13)

2. Approbation du CR de la réunion du CD du 07 février 2015



Le CD valide le CR du 07 février 2015, sous réserve des modifications à faire sur le point salarié ; sur le dossier de l'inscription d'AS Evry et sur les initiales de JV. 5 votes « **Pour** » et 1 vote « **Abstention** »

3. Mise au point AG 2015

Le CD passe en revue le tableau des voix préparé par la FFBS. Le tableau comporte 72 voix théoriques et 64 voix acquises. Le quorum pour l'AG est donc fixé à 33 voix.

Le CD valide à l'unanimité le contenu du tableau des voix.



PT informe le CD de la situation des clubs de Drancy et Les Mureaux, qui ne sont ni affiliés 2015 ni inscrits dans les championnats. En outre, la non-affiliation de Les Mureaux empêche la mutation de leurs joueurs. Le CD penche vers la radiation de tout club qui n'a pas ré-affilié avant la date de l'AG de FC et approuve à l'unanimité, que JO consulte la FFBS sur ce point général et sur le cas spécifique d'une radiation immédiate des clubs de Drancy et Les Mureaux.

PB informe le CD de son intention de proposer à l'AG le vote d'une Licence Street Cricket, à raison de 10 € la licence, assurance comprise. DW pose la question sur la faisabilité du projet, notamment sur l'organisation et la durée.

PB indique que la licence d'une année sera renouvelable ; les matchs seront organisés par France Cricket sous forme de tournois assurés et homologués.

Le CD approuve cette proposition à l'unanimité



Arrivée à 11h15 : Asif ZAHIR (AZ) (Le quorum passe à 7/13)

4. Questions diverses

En préambule aux questions diverses notifiées en avance, PB fait un « feed back » rapide sur certains points abordés lors du CD du 07 février 2015.



Budget EDF – PB informe le CD que la recherche de sponsors est capitale pour pallier la problématique budgétaire. Il propose à AZ d'interpeller l'AG sur leur responsabilité de politique générale. Le CD approuve à l'unanimité cette proposition



Le groupe Facebook de FC – Étant créé par France Cricket et donc la propriété de France Cricket, le groupe est actuellement détourné par un licencié de Thoiry, et le CD souhaite le récupérer. Le CD décide à l'unanimité d'envoyer un courrier officiel au Président de Thoiry pour demander au licencié concerné de restituer le groupe à France Cricket.



Insultes proférées par un jeune de Gymkhana – PB informe le CD qu'au-delà des insultes, le jeune a encore récidivé et a menacé la veille de la réunion de poser une bombe dans les locaux de France Cricket. Le CD prend cette annonce au sérieux : la sécurité des personnes travaillant dans les locaux, ainsi que celle des visiteurs est directement mise en évidence.

Le CD débat pour une dénonciation de cet individu aux autorités anti-terroriste, en parallèle avec un envoi de courriers recommandés au Président du club et aux parents. DW propose de procéder par étape : d'abord l'envoi d'un courrier au Président de club dans un premier temps ; ensuite une dénonciation en cas de nécessité.

LM informe le CD qu'elle n'était pas au courant de cet aspect gravissime des propos tenus par le jeune et aborde dans le sens d'une dénonciation d'autant plus qu'elle est directement concernée, puisqu'elle travaille au siège FC.





DB et PTow rebondissent en disant qu'il est impératif de dénoncer, car ce sont des menaces très graves qui risquent de mettre la vie des personnes en danger, se référant au Plan Vigipirate.

Le CD décide d'écrire au club et aux parents et en même temps de communiquer les faits aux autorités.

Tournoi de Besançon – PB informe le CD qu'il a bien été contacté par Besançon à ce sujet ; mais il affirme qu'il n'a donné ni un feu vert ni accord pour une aide financière quelconque.

Questions diverses posées préalablement



- A. Dans les échanges de mails entre PB et DM, ce dernier annonce qu'il démissionne du CD. Le CD demande à JO de lui envoyer un mail formel pour confirmer ou se dédire. PB informe le CD de la situation de SV, qui est indisponible, car très occupé par son travail. Un mail identique lui sera envoyé par JO.
- B. Le CD s'étonne de constater que vraisemblablement un président de club n'est pas obligé d'avoir la licence pour l'année en cours avant de signer mandat ou procuration pour voter à l'AG. PTow indique que les règlements fédéraux et FC sont silencieux à ce sujet. A l'unanimité le CD charge PB de contacter la FFBS afin de clarifier cette situation et éventuellement, de la rectifier en amont de l'AG 2016, au moins au niveau du Règlement Intérieur de FC.
- C. PB informe le CD que les rencontres entre les clubs affiliés FFBS et les non-affiliés posent un réel problème réglementaire et de sécurité. La FFBS a délégué à FC l'autorité d'approuver ou d'empêcher de tels matchs, mais la délégation n'a jamais été mise en œuvre. PB propose que PTow expose cette problématique à l'AG afin de mettre les choses au clair du point de vue réglementaire. Le CD approuve à l'unanimité

Fin de la réunion à 12h00

Prochaine réunion de CD le 15 mars 2015

Publié avec l'approbation du Président Prébagarane BALANE